http://www.snetap-fsu.fr/Devenir-attache-e-d-administration,4332.html



## Devenir attaché-e d'administration, concours réservé "déprecarisation"2016

- Métiers - Administratif.ve - Non titulaires, actualités -

Date de mise en ligne : jeudi 10 novembre 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Copyright © Snetap-FSU Page 1/2

## Devenir attaché-e d'administration, concours réservé "déprecarisation"2016

nombre de places : 50 dont 26 en administration centrale, dans les services déconcentrés du ministère chargé de l'agriculture et dans les établissements d'enseignement technique agricole du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

## La note de service

Arrêté du 28 octobre 2016 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture d'un concours réservé pour l'accès au corps des attachés d'administration de l'État relevant du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt pris en application de l'article 7 du décret n° 2012-631 du 3 mai 2012 modifié

Ce concours est destiné à pourvoir des emplois dans les services et établissements du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, à l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Agence de services et de paiement.

Le nombre des places offertes sera fixé ultérieurement.

La préinscription se fera par internet sur le site : <u>www.concours.agriculture.gouv.fr</u> à partir du 10 novembre 2016.

L'épreuve écrite se déroulera le 1er février 2017 dans les centres ouverts sur le territoire national. L'épreuve orale se déroulera à Paris à partir du 15 mai 2017.

Copyright © Snetap-FSU Page 2/2